

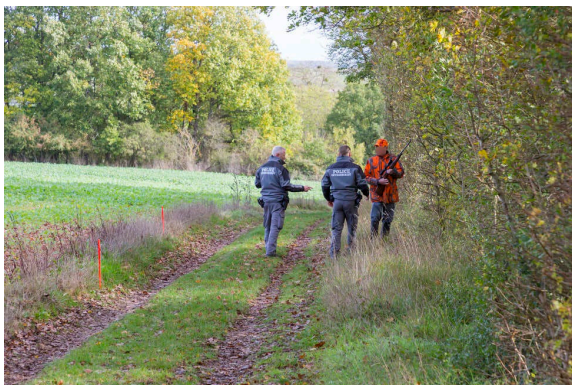
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 17 janvier 2024

Sécurité à la chasse : bilan de l'opération nationale de sensibilisation et de contrôles organisée par l'Office français de la biodiversité, en partenariat avec la Gendarmerie nationale

Pour la troisième année consécutive, l'Office français de la biodiversité (OFB) a organisé une opération nationale de sensibilisation et de contrôles, portant sur le respect des règles de sécurité à la chasse pour les chasseurs et les non-chasseurs. Cette année, cette opération a été menée conjointement avec la Gendarmerie nationale, dans le cadre d'un partenariat renforcé.

Entre le 4 et le 17 décembre 2023, la forte mobilisation de l'OFB et de la Gendarmerie nationale a permis d'organiser 961 opérations de contrôles sur l'ensemble du territoire national. Les chasses collectives au grand gibier ont prioritairement été ciblées.



Contrôle de chasse par des inspecteurs de l'environnement
© Philippe Massit / OFB

Au cours de cette opération, 2 187 actions de chasse (incluant des contrôles routiers de sortie de chasse) et 7 766 chasseurs ont été contrôlés.

Une très large majorité des contrôles n'a révélé aucune infraction. L'accent a été mis sur la pédagogie et la sensibilisation des chasseurs, avec notamment une distribution de brochures et affiches réalisées par l'OFB sur les bonnes pratiques en matière de sécurité.

Parmi les 169 infractions liées à la sécurité à la chasse relevées durant cette opération, arrivent en tête le non-respect des prescriptions du schéma départemental de gestion cynégétique (absence de signalisation des battues, par exemple) et le transport à bord d'un véhicule d'une arme de chasse non démontée ou déchargée et placée sous étui.

Pour mémoire, le bilan relatif aux accidents de chasse de la saison 2022-2023 publié l'été dernier confirme la baisse significative du nombre d'accidents, engagée depuis deux décennies grâce aux

efforts réalisés par les fédérations et par l'État, notamment à travers l'OFB. En plus des contrôles organisés au quotidien par l'OFB, cette opération nationale sur le terrain participe aux efforts collectifs pour continuer à se rapprocher de l'objectif de réduction maximale du risque d'accident à la chasse.

Retrouvez l'ensemble des règles de sécurité à la chasse, obligatoires et élémentaires, sur la page *Sécurité à la chasse* de l'OFB : <https://www.ofb.gouv.fr/la-securite-la-chasse>

*Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.*

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85
Fabienne Di Cesare / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr